

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 7 novembre 2014

DH-GDR(2014)R7

COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

**COMITE D'EXPERTS SUR LA REFORME DE LA COUR
(DH-GDR)**

RAPPORT DE REUNION

7^e réunion

5-7 novembre 2014

Point 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

1. Le Comité d'experts sur la réforme de la Cour (DH-GDR) a tenu sa 7^e réunion à Strasbourg du 5 au 7 novembre 2014 sous la présidence de M. Morten RUUD (Norvège). La liste des participants figure à l'annexe I. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté, figure à l'annexe II.

Point 2 : Travaux du Groupe de rédaction « F » sur la réforme de la Cour (GT-GDR-F)

2. M. Martin KUIJER (Pays-Bas), Président du GT-GDR-F, présente les travaux du Groupe, attirant particulièrement l'attention sur la « feuille de route » (doc. GT-GDR-F(2014)020) approuvée par le Groupe lors de sa 3^e réunion (24-26 septembre) sur la progression vers le projet de rapport final du CDDH. Le Comité salue les progrès réalisés à ce jour et approuve la « feuille de route ». Il est en outre rappelé aux experts qu'il leur est déjà possible d'adresser au Secrétariat tout commentaire sur les projets de textes pour les parties I à IV du projet de rapport final (documents GT-GDR-F(2014) 011 et GT-GDR-F(2014)019).

3. Il convient par ailleurs de rappeler que, par procédure écrite, le DH-GDR a d'ores et déjà décidé d'inviter les Dr Kanstantsin DZHETSIAROU, Prof. Steven GREER, Prof. Philip LEACH, Prof. Russell MILLER et Prof. Geir ULFSTEIN à la 4^e réunion du GT-GDR-F (10-12 décembre). Le DH-GDR a également renouvelé son invitation au Dr Başak ÇALI.

Point 3 : Travaux du Groupe de rédaction « G » sur la réforme de la Cour (GT-GDR-G)

4. Le Président du GT-GDR-G, M. Vit SCHORM (République tchèque), présente les travaux du Groupe. Le Comité examine et approuve le projet de rapport du CDDH contenant des conclusions et éventuelles propositions de mesures concernant la procédure pour la modification du Règlement de la Cour et l'éventuelle « montée en grade » dans la Convention de certaines dispositions du Règlement de la Cour, tel qu'il figure à l'Addendum I, pour transmission au CDDH à sa prochaine réunion (19-21 novembre 2014).

5. En approuvant le projet de rapport, le Comité décide de consigner les points suivants dans le rapport de réunion :

- La question de savoir de quelle manière la consultation serait initiée dans le cadre de la procédure la plus souple est abordée. Il a été proposé, en tant qu'alternative à l'approche adoptée dans le projet de rapport du CDDH, que lorsque la Cour envisage de faire un amendement, elle devrait toujours transmettre un projet de texte aux Etats, l'on pourrait alors s'attendre à ce que ces derniers ne soumettent de commentaires qu'au regard des questions satisfaisant au critère identifié au paragraphe 15 du projet de rapport.
- Il est entendu que lorsque la Cour informera les Etats de son intention d'amender un article du Règlement ou leur transmettra un projet de texte, elle

communiquera avec l'agent du Gouvernement et/ou la Représentation permanente, le cas échéant, selon l'Etat concerné.

- La question est soulevée de savoir s'il est exact de dire que les parties à la procédure devant la Cour ont un « droit à un tribunal impartial » (voir paragraphe 17 a) du projet de rapport du CDDH).

6. Le Comité conclue en remerciant le GT-GDR-G et son Président pour leur contribution précieuse à ses travaux.

Point 4 : Conférence de Bruxelles sur l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

7. Mme Isabelle NIEDLISPACHER (Belgique) fournit des informations sur la préparation de la Conférence de haut niveau de Bruxelles sur « la mise en œuvre de la Convention, notre responsabilité partagée », organisée par la Présidence belge du Comité des Ministres (26-27 mars 2015), ainsi que sur les propositions de fond des autorités belges pour inclusion dans la déclaration finale à adopter à l'issue de la conférence. Le Comité prend note et échange des vues sur la structure éventuelle pour le projet de déclaration, reflétée dans les propositions belges.

8. Le Comité examine et révisé, puis approuve un projet de contribution du CDDH à la Conférence, tel qu'il figure à l'Addendum II, pour transmission au CDDH lors de sa prochaine réunion (19-21 novembre 2014).

9. En approuvant le projet de rapport, le Comité décide de consigner les points qui suivent dans le rapport de réunion :

- Les propositions devraient porter sur les structures existantes et ne pas impliquer de transfert de compétences entre le Comité des Ministres et la Cour ;
- Elles devraient se fonder sur un diagnostic de la situation, à jour et équilibré, en gardant à l'esprit que de nombreux arrêts pendants devant le Comité des Ministres ont néanmoins été exécutés ;
- Elles devraient se concentrer sur les vrais problèmes et éviter une trop grande formalisation des processus existants qui sont satisfaisants ;
- Le projet de déclaration devrait contenir des éléments suffisants appropriés pour adoption à un niveau ministériel.

Point 5 : Informations relatives à la mise en œuvre de la Convention et à l'exécution des arrêts de la Cour

10. Le Comité examine le projet de document présenté par Mme Aleksandra MEŻYKOWSKA (Pologne), Rapporteuse. Au cours de ses discussions, il note plus particulièrement les points suivants :

- Il est important de s'assurer que toute nouvelle activité réponde à des besoins spécifiques, pratiques et cherche à atteindre des résultats identifiés. De telles activités devraient être complémentaires et présenter une valeur ajoutée au regard des activités existantes.
- L'identification de questions spécifiques sur lesquelles des informations peuvent être échangées devrait prendre en compte les processus existants,

notamment les rapports des Etats membres au Comité des Ministres sur les suites données à certaines dispositions de la Déclaration de Brighton et les travaux pertinentes du GT-GDR-F.

- Le fait que les propositions de mettre à jour la Recommandation Rec(2008)2 du Comité des Ministres sur des moyens efficaces à mettre en œuvre au niveau interne pour l'exécution rapide des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme apparaissent dans le projet de contribution du CDDH à la Conférence de Bruxelles suggère que les questions soulevées par la Rec(2008)2 pourraient utilement être reprises à un moment donné, contribuant ainsi également aux travaux préparatoires pour une éventuelle mise à jour de la recommandation.
- Il est important de s'assurer que les experts qui participent déjà aux réunions du DH-GDR soient en mesure de participer effectivement aux échanges sur les questions identifiées.
- Si un échange d'informations nécessitera une préparation adéquate afin qu'il soit fructueux, cela ne devrait pas impliquer l'administration de questionnaires détaillés, bien que de grandes orientations sur les questions qui pourraient être traitées dans les contributions des Etats puissent être utiles. Les résultats des questionnaires précédents, tels que celui sur la mise en œuvre de certaines dispositions des Déclarations d'Interlaken et d'Izmir peuvent toutefois fournir des informations utiles.

11. Le Comité¹ décide ensuite de tenir un échange d'informations lors de sa prochaine réunion sur les possibilités, dans l'ordre juridique interne, pour le réexamen ou la réouverture d'affaires à la suite d'arrêts de la Cour. Ce faisant, il rappelle le suivi précédent du CDDH sur la mise en œuvre de la Recommandation (2000)2 du Comité des Ministres. Des travaux futurs ne répéteraient pas un tel suivi mais se concentreraient plutôt sur des aspects nouveaux ou non résolus. Le Comité invite les experts à soumettre des informations au Secrétariat, y compris des exemples éventuels de bonnes pratiques et des détails sur la manière dont les problèmes ou obstacles pratiques ou procéduraux ont été traités, afin qu'un document préalable à la discussion soit préparé et diffusé avant la réunion.

Point 6 : Autres questions

12. Le Comité rappelle que son mandat pour le biennium actuel offre la possibilité de mettre à jour certaines recommandations existantes du Comité des Ministres aux Etats membres, en particulier la Rec(2004)4 sur la Convention européenne des droits de l'homme dans l'enseignement universitaire et la formation professionnelle et la Rec(2010)3 sur des recours effectifs face à la durée excessive des procédures. Il estime toutefois, du fait de la charge de travail importante à laquelle il s'attend au cours des réunions en 2015, qu'il peut ne pas être faisable d'entreprendre ces travaux de manière satisfaisante, parallèlement à d'autres questions qui devraient se voir accorder un degré de priorité plus élevé. Il invite le CDDH à prendre une décision définitive sur cette question.

¹ L'expert du Royaume-Uni se dissocie de cette décision.

13. Enfin, le Comité exprime ses plus vifs remerciements à M. David MILNER pour sa contribution inestimable à ses travaux tout au long des années au cours desquelles il a été son secrétaire.

* * *

Annexe I
Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE

Ms Alma HICKA, Albanian General State Advocate, Ministry of Justice

ANDORRA / ANDORRE

Mr Joan FORNER ROVIRA, Minister Counsellor, Deputy Permanent Representative
Permanent Representation of the Principality of Andorra to the Council of Europe

ARMENIA / ARMENIE

Ms Manushak ARAKELYAN, Attaché, Law department, Ministry of Foreign Affairs,

AUSTRIA / AUTRICHE

Dr. Dominik HAIDER, Federal Chancellery of the Republic of Austria - Constitutional Service,
Department V/2 and V/5

AZERBAIJAN / AZERBAIJAN

Apologised

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Isabelle NIEDLISPACHER, Co-Agent du gouvernement, SPF Justice, Service des droits de
l'homme

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Ms Zikreta IBRAHIMOVIC, Deputy Agent of the Council of Ministers of Bosnia and
Herzegovina before European Court of Human Rights, Office of the Agent

BULGARIA / BULGARIE

Apologised

CROATIA / CROATIE

Ms. Štefica STAZNIK, Government Agent of Croatia before the European Court of Human
Rights

CYPRUS / CHYPRE

Apologised

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Vit A. SCHORM, Government Agent, Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Ms Josephine ILCHMANN JØRGENSEN, Head of Section, The Danish Ministry of Justice,
EU Law and Human Rights Division

ESTONIA / ESTONIE

Ms Maris KUURBERG, Government Agent, European Court of Human Rights, Ministry of
Foreign Affairs

FINLAND / FINLANDE

Mr Arto KOSONEN, Government Agent, Director of the Unit for Human Rights Court and
Conventions, Legal Service, Ministry of Foreign Affairs

FRANCE

Mme Mathilde JANICOT, Rédacteur, Direction des affaires juridiques, Sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des affaires étrangères

GEORGIA / GEORGIE

Apologised

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Katja BEHR, Head of Unit IV C 1, Government Agent before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

GREECE / GRECE

Mme Ourania PATSOPOULOU, Membre du Conseil juridique de l'État, Attachée à la Représentation permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe

HUNGARY / HONGRIE

Mr Tamás TÓTH, Co-Agent for the Hungarian Government before the European Court of Human Rights, Section of the European Court of Human Rights, Department of Cooperation on International Crime and Human Rights, Ministry of Public Administration and Justice

IRELAND / IRELAND

Mr Peter WHITE, Agent for the Government of Ireland, Assistant Legal Adviser, Legal Division, Department of Foreign Affairs and Trade

ITALY / ITALIE

Mme Paola ACCARDO, Co-Agent du gouvernement devant la Cour, Représentation permanente de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe

LATVIA / LETTONIE

Ms Sandra KAULINA Head of the Government Agent Office, Ministry of Foreign Affairs

LIECHTENSTEIN

Mr Manuel FRICK, Deputy Permanent Representative to the Council of Europe, Office for Foreign Affairs

Mr Martin HASLER, Diplomatic Officer, Office for Foreign Affairs

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Karolina BUBNYTE, Head of the Representation Division to the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

LUXEMBOURG

Mme Sophie AMOUGOU, stagiaire, Représentation permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe

MALTA / MALTE

Mrs Sarah PORTELLI, Senior Lawyer, Office of the Attorney General

MONTENEGRO

Mr Zoran PAZIN, State Agent to the ECHR

THE NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Martin KUIJER, Senior legal adviser human rights law, Legislation Department, Ministry of Justice

Mr Sander TERPHUIS, Senior Legal Advisor Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

NORWAY / NORVEGE

Mr Morten RUUD, **Chairman of the DH-GDR/Président du DH-GDR**, Special Adviser
Ministry of Justice

Ms Runa GRAVENSTEEN, legal adviser, Ministry of Justice

POLAND / POLOGNE

Ms Aleksandra MEŻYKOWSKA, Co-Agent of the Government of Poland in cases and
proceedings before the European Court of Human Rights, Ministry of Foreign Affairs

PORTUGAL

Ms Ana GARCIA MARQUES, Lawyer within the Office of the Agent of the Portuguese
Government before the ECHR

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Lilian APOSTOL, Agent for the Government of the Republic of Moldova, Ministry of
Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Irina CAMBREA, Government Agent, Ministry of Foreign Affairs

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Nikolay MIKHAILOV, Deputy Head, Office of the Representative of the Russian Federation
at the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

Mr Stanislav KOVPAK, Permanent Representation of Russian Federation to the Council of
Europe

SERBIA / SERBIE

Ms Dina DOBRKOVIĆ, legal adviser in the Agency Sector before the ECHR, Ministry of
Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Marica PIROSIKOVA, Government Agent, Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Matija VIDMAR, Judicial System Legislation Directorate, Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Mr Rafael Andrés LEON CAVERO, Agent of Spain before the ECHR, Deputy, Directorate
General of Constitutional and Human Rights Affairs, State Attorney, Head of the Human
Rights Area, Office of the General State Attorney, Ministry of Justice

SWEDEN / SUEDE

Ms Katarina FABIAN, Department for International Law, Human Rights and Treaty Law,
Ministry for Foreign Affairs

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Adrian SCHEIDEGGER, Agent suppléant du Gouvernement suisse devant la Cour
européenne des droits de l'homme et le CAT, Département fédéral de justice et police DFJP,
Office fédéral de la justice OFJ, Représentation de la Suisse devant la Cour européenne des
droits de l'homme et le CAT

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / «L’EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE»

Ms Danica DJONOVA, Head of Unit, Government Agent Office, Ministry of Justice

TURKEY / TURQUIE

Ms Arzu BEYAZIT, Judge, Human Rights Department, Minister of Justice

Ms Aysen EMÜLER, Legal Expert, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l’Europe

Mr Harun SAĞLAM, Counsellor, Ministry of Justice, Permanent Representation of Turkey to the Council of Europe

UKRAINE / UKRAINE

Ms Margaryta SOKORENKO, Deputy Head of Division for the Representation of the State in Criminal Cases

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Rob LINHAM, Head of Council of Europe Human Rights Policy, Ministry of Justice

OBSERVERS / OBSERVATEURS

JAPAN / JAPON

Mr Takaaki SHINTAKU, Consul of the Consulate General of Japan in Strasbourg

MEXICO/ MEXIQUE

M. Diego SANDOVAL PIMENTEL Adjoint à l’Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l’Europe

AMNESTY INTERNATIONAL

INTERNATIONAL COMMISSION OF JURISTS (ICJ) / COMMISSION INTERNATIONALE DE JURISTES (CIJ)

Apologised

EUROPEAN GROUP OF NATIONAL INSTITUTIONS FOR THE PROMOTION AND PROTECTION OF HUMAN RIGHTS (NHRI) / GROUPE EUROPEEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L’HOMME (INDH)

Apologised

CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L’EUROPE

Mr Jean-Bernard MARIE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE

Mr Andrew DRZEMCZEWSKI, Head of Department, Legal Affairs & Human Rights Department

Ms Ann-Katrin SPECK, Legal Affairs & Human Rights Department

REGISTRY OF THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / GREFFE DE LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L’HOMME

Mr John DARCY, Adviser to the President and the Registrar, Private Office of the President

**DEPARTMENT FOR THE EXECUTION OF JUDGMENTS OF THE COURT /
SERVICE DE L'EXECUTION DES ARRETS DE LA COUR**

Mme Geneviève MAYER, Head of Department

Mr. Fredrik SUNDBERG, Deputy to the Head of Department

**DIRECTORATE OF INTERNAL OVERSIGHT / DIRECTION DE L'AUDIT
INTERNE**

Mrs Aygen BECQUART, Deputy to the Director, Head of the Evaluation Division

SECRETARIAT

**DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'Homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex**

Mr Philippe BOILLAT, Director General/ Directeur Général

Mr Mikhail LOBOV, Head of Human Rights Policy and Development Department / Chef du Service des politiques et du développement des droits de l'homme

Mr Alfonso DE SALAS, Head of the Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Chef de la Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme, Secretary of the CDDH / Secrétaire du CDDH

Mr David MILNER, Head of the Unit on the reform of the Court / Chef de l'Unité pour la réforme de la Cour, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme, Secretary of the DH-GDR / Secrétaire du DH-GDR

Mme Virginie FLORES, Administrator / Administrateur, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme

Mme Anna KUZNETSOVA, Trainee / stagiaire

Mme Haldia MOKEDDEM, Assistant / Assistante, Human Rights Intergovernmental Cooperation Division / Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme

INTERPRETERS/INTERPRÈTES

Nadine KIEFFER

Lucie DE BURLET

Isabelle MARCHINI

Annexe II
Ordre du jour (tel qu'adopté)

Point 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Documents de référence généraux

- Projet d'ordre du jour annoté DH-GDR(2014)OJ007
- Projet d'ordre des travaux DH-GDR(2014)OT007
- Rapport de la 81^e réunion du CDDH (24-27 juin 2014) CDDH(2014)R81
- Rapport de la 80^e réunion du CDDH (8-11 avril 2014) CDDH(2013)R80
- Rapport de la 6^e réunion du DH-GDR (4-6 juin 2014) DH-GDR(2013)R6
- Rapport de la 5^e réunion du DH-GDR (29-31 octobre 2014) DH-GDR(2013)R5
- Déclaration d'Interlaken CDDH(2010)001
- Déclaration d'Izmir CDDH(2011)010
- Déclaration de Brighton CDDH(2012)007
- Garantir l'efficacité continue du système de la Convention européenne des droits de l'homme (Décisions prises lors de la 122^e session du Comité des Ministres, 23 mai 2012) CDDH(2012)008
- Suites à donner à la Conférence de haut niveau sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme (Brighton, 18-20 avril 2012) (document élaboré par le Secrétariat) CDDH(2012)009 REV.
- Garantir l'efficacité continue du système de la Convention européenne des droits de l'homme (Décisions prises lors de la 124^e session du Comité des Ministres, 6 mai 2014) GT-GDR-F(2014)013
- Actes de la Conférence d'Oslo sur l'avenir à long terme de la Cour européenne des droits de l'homme H/Inf(2014)1
- Mandat du Comité d'experts sur la réforme de la Cour (DH-GDR) pour 2014-2015 DH-GDR(2014)001

Point 2 : Travaux du Groupe de rédaction « F » sur la réforme de la Cour (GT-GDR-F)

Documents de référence

- Rapport de la 3^{ème} réunion du GT-GDR-F (24-26 septembre 2014) GT-GDR-F(2014)R3
- Rapport de la 2^{ème} réunion du GT-GDR-F (14-16 mai 2014) GT-GDR-F(2014)R2
- Rapport de la 1^{ère} réunion du GT-GDR-F (19-21 mars 2014) GT-GDR-F(2014)R1
- Rapport final du CDDH sur l'avenir à plus long terme de la Cour européenne des droits de l'homme : projet de texte résultant des discussions lors de la 1^{ère} réunion du GT-GDR-F, préparé par Mme Kristine Līce (Lettonie), Rapporteur GT-GDR-F(2014)011
- Rapport final du CDDH sur l'avenir à plus long terme de la Cour européenne des droits de l'homme : projet de texte résultant des discussions GT-GDR-F(2014)019

lors de la 2^{ème} réunion du GT-GDR-F, préparé par Mme Katja Behr (Allemagne), Rapporteur

- Résumé des avis exprimés lors de la 2^{ème} réunion en ce qui concerne les solutions possibles pour préserver (et renforcer) le système actuel (préparé par le Secrétariat) GT-GDR-F(2014)017
- Feuille de route : progression vers le projet de rapport final du CDDH GT-GDR-F(2014)020
- Compilation des résultats de l'appel ouvert à contributions (préparée par le Secrétariat) GT-GDR-F(2014)002
- Aperçu thématique des résultats de l'appel ouvert à contributions (préparé par le Secrétariat) GT-GDR-F(2014)003
- Aperçu des propositions formulées dans le contexte des travaux en cours et destinées à préserver et renforcer le système actuel (préparé par le Secrétariat) GT-GDR-F(2014)010
- Actes de la Conférence d'Oslo sur l'avenir à long terme de la Cour européenne des droits de l'homme H/Inf(2014)1
- Analyse des statistiques 2013 (Cour européenne des droits de l'homme, janvier 2014)
- Statistiques de la Cour sur le traitement des affaires (01/01-31/03/2014), affaires par pays et arriéré de Brighton par pays au 01/04/2014 DD(2014)494
- 7^{ème} Rapport annuel du Comité des Ministres sur la surveillance de l'exécution des arrêts et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, 2013

Point 3 : Travaux du Groupe de rédaction « G » sur la réforme de la Cour (GT-GDR-G)

Document de travail

- Projet de rapport du CDDH contenant des conclusions et éventuelles propositions de mesures concernant la procédure pour la modification du Règlement de la Cour et l'éventuelle « montée en grade » dans la Convention de certaines dispositions du Règlement de la Cour GT-GDR-G(2014)R2
Addendum I

Documents de référence

- Compilation de contributions écrites sur le Projet de rapport du CDDH sur la procédure d'amendement et le statut juridique du Règlement de la Cour DH-GDR(2014)005Rev.
- Rapport de la 2^{nde} réunion du GT-GDR-G (14-16 octobre 2014) GT-GDR-G(2014)R2
- Rapport de la 1^{ère} réunion du GT-GDR-G (12-14 février 2014) GT-GDR-G(2014)R1
- Règlement de la Cour
- Rapport final du CDDH sur une procédure simplifiée d'amendement de certaines dispositions de la Convention CDDH(2012)R75
Addendum I
- Suivi d'Interlaken : procédure simplifiée d'amendement de la Convention (projet d'un Statut pour la Cour) (document de la Cour) #3275635_v1

- Lettre du Président de la Cour au Président du CDDH, 12 juin 2012 (uniquement en anglais) #3981532

Point 4 : Conférence de Bruxelles sur l'amélioration de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Document de travail

- Projet d'éléments éventuels pour une contribution du CDDH à la Conférence de Bruxelles (27 mars 2015) (préparé par le Secrétariat) DH-GDR(2014)003

Documents de référence

- Compilation de contributions écrites sur le Projet de contribution du CDDH à la Conférence de Bruxelles (document DH-GDR(2014)003) DH-GDR(2014)006 Rev.
- Déclaration de Bruxelles – propositions de la Belgique « La mise en œuvre de la Convention, notre responsabilité partagée » DH-GDR(2014)007
- Rapport du CDDH sur la question de savoir si des mesures plus efficaces sont nécessaires à l'égard des Etats qui ne donnent pas suite aux arrêts de la Cour dans un délai approprié CDDH(2013)R79 Addendum I
- Réponse de la Cour européenne des droits de l'homme à la demande du Comité des Ministres de formuler des observations sur le rapport du CDDH sur l'exécution DD(2014)650
- Mesures pour améliorer l'exécution des arrêts et des décisions de la Cour – principales propositions (document de travail pour examen par le GT-REF.ECHR lors de sa réunion du 1er juillet 2014) GT-REF.ECHR(2014)1

Point 5 : Informations relatives à la mise en œuvre de la Convention et à l'exécution des arrêts de la Cour

Document de travail

- Echange d'informations relatives à la mise en œuvre de la Convention et à l'exécution des arrêts de la Cour : activités éventuelles du DH-GDR au cours du biennium actuel 2014-2015 (préparé par le Rapporteur, Mme Aleksandra Mezykowska (Pologne)) DH-GDR(2014)004

Documents de référence

- Mandat du Comité d'experts sur la réforme de la Cour (DH-GDR) pour 2014-2015 DH-GDR(2014)001
- Travaux du CDDH au-delà du biennium actuel : éléments de réflexion préliminaires (préparés par le Secrétariat) CDDH(2014)006 REV.

Point 6 : Autres questions

* * *